

LISTE DE SALAIRES AU SUJET DU MUR DE PROTECTION DE SAINT-ROMUALD

M. POWER:

Copie de tous les bordereaux de salaire relatifs à la construction d'un mur de protection en ciment à Saint-Romuald, comté de Lévis, Québec, du mois d'août 1934 jusqu'aujourd'hui.

POURSUITES RELATIVES À LA LOI DES POIDS ET MESURES

M. ILSLEY:

Copie de tous les documents, correspondance, lettres que le ministère du Commerce a en sa possession, qui ont été écrites ou envoyées durant l'année 1930, qui contenaient des instructions au sujet des poursuites, pour des infractions à la Loi des poids et mesures, ou qui avaient trait à ces poursuites, ou qui tendaient à corriger la situation relativement au manque à la pesée dans toute partie du Canada.

Le très hon. sir GEORGE PERLEY: Je prétends, monsieur l'Orateur, que nous n'avons pas l'habitude de donner les renseignements qui sont demandés dans cette motion. Il y a, par exemple, une correspondance qui existe au ministère entre les fonctionnaires du ministère.

Comme le ministre du Commerce n'est pas ici aujourd'hui, je demanderai que la motion soit réservée, et prierai l'honorable député de voir s'il ne pourrait pas la rédiger de nouveau de façon à respecter la coutume de la Chambre qui ne permet pas de déposer sur le bureau la correspondance et les documents échangés entre les hauts fonctionnaires d'un département et le ministre.

(La motion est réservée.)

MODIFICATIONS DANS LE TARIF DOUANIER

M. B. M. STITT (Nelson) demande:

Etat indiquant toutes les augmentations du tarif des douanes (préférentiel britannique, intermédiaire et général) que le Parlement du Canada a adoptées entre le 1er avril 1922 et le 1er juillet 1930, état devant indiquer les anciens taux aussi bien que les taux augmentés, et les dates auxquelles les changements ont été faits.

L'hon. M. CAHAN: Monsieur l'Orateur, je signalerai à l'auteur de cette résolution que le tarif contient plus de mille articles et que la préparation d'une liste des modifications apportées à un grand nombre d'entre eux durant une période de huit ou neuf ans entraînerait un travail de plusieurs semaines. Je prierai l'honorable député de retirer sa motion et s'il y a des modifications de droits sur certaines denrées ou certains articles du tarif douanier en particulier qu'il désire étudier, nous lui fournirons un état aussi complet que possible sur ces articles ou ces denrées spéciales; si la motion était adoptée sous sa forme actuelle il serait bien difficile de s'y conformer, et il faudrait beaucoup de temps pour préparer la liste complète.

[M. Power.]

M. STITT (Nelson): Si j'ai bien saisi les paroles du ministre il a dit qu'il faudrait plusieurs semaines pour compiler ces relevements du tarif sous le régime libéral (*Exclamations*).

M. McINTOSH: Vous n'avez pas saisi le sens de ses paroles.

M. l'ORATEUR: La motion ne peut faire le sujet d'un débat.

M. STITT (Nelson): Je suis bien prêt, monsieur l'Orateur, à reviser cette motion. Quelques-unes des déclarations des libéraux ont induit en erreur.

(La motion est retirée.)

PÉNITENCIER DE KINGSTON

Mlle MACPHAIL demande:

Copie de tous les écrits, correspondance, rapports des inspections du pénitencier de Kingston qu'a faites l'inspecteur Dawson, et des entrevues que l'inspecteur Dawson a eues avec les forçats de la même institution, entre le 1er février et le 1er juillet 1934.

Le très hon. sir GEORGE PERLEY: En l'absence du ministre de la Justice, je demanderai à l'honorable représentante de réserver sa motion.

(La motion est réservée.)

Le très hon. sir GEORGE PERLEY: Non, pas aujourd'hui.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT (Témiscouata): Monsieur l'Orateur, étant donné que les journaux ont annoncé aujourd'hui que le Paraguay se retirait de la Société des Nations et vu que le leader suppléant du Gouvernement connaît l'Amérique du Sud d'une façon toute spéciale, puis-je lui demander quelle attitude le Gouvernement a prise en l'occurrence?

Le très hon. sir GEORGE PERLEY: En réponse à l'honorable député, je dois dire que je n'ai jamais visité le Paraguay mais que je prends bonne note de sa question et que je vais m'informer.

CHEMINS DE FER NATIONAUX

REPRÉSENTATIONS DES EMPLOYÉS AU SUJET DE LA CONSTRUCTION DE MATÉRIEL ROULANT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. F. G. SANDERSON (Perth-Sud): J'ai une question à poser au ministre des Chemins de fer. Les 21 et 22 janvier de cette année j'ai demandé au ministre si une décision avait été prise par lui ou par le Gouvernement au sujet de la construction de nouveau matériel roulant pour les Chemins de fer nationaux et si ce matériel serait fabriqué dans les ateliers des